



Complexe Jehan Buhan

30 avenue Aristide Briand

33110 LE BOUSCAT

N° Siret : 75325664300010

Code APE : 9132Z

## **RAPPORT DE GESTION**

**ANNEE 2020**

Le Trésorier : Jean-Pierre GACHET

Le Bouscat, le 13 juin 2021

## Règles et méthodes comptables

La comptabilité de l'USB escrime est tenue sur le logiciel de comptabilité « Ciel Compta ».

La clôture des comptes est fixée au 31 décembre de chaque année.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

Les charges et les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées.

L'acquisition de biens durables nécessaires au fonctionnement du club est gérée par le biais de la notion d'Immobilisations / Amortissements.

La gestion des ressources dédiées non utilisées est en place.

Une modification dans la comptabilisation des diverses cotisations des adhérents a été faite en 2020 pour les cotisations de la saison 2020/2021.

Les cotisations de nos adhérents étaient imputées aux différents comptes de produits au fur et à mesure de l'encaissement des règlements à hauteur de 2/3 sur le dernier quadrimestre de l'exercice et 1/3 sur le premier semestre de l'exercice suivant.

La décision de reporter les encaissements pour la saison 2020/2021 en quasi-totalité sur l'exercice 2021, nous a conduit à opter pour une mensualisation de l'imputation comptable de ces recettes :

- Licences FFE :  
**Enregistrement sur le mois d'adhésion au club.**
- Adhésion au club, Cotisations et Mise à disposition équipements :  
**Comptabilisation mensuellement à hauteur de 1/12 de septembre de l'année N à Aout de l'année N+1**

Cette méthode de comptabilisation sera pérennisée sur les prochains exercices

Les comptes 2020 ont été arrêtés par le comité directeur du jeudi 3 juin 2021.

### Documents comptables établis :

- Bilan au 31 décembre 2020
- Annexe 2020
- Compte de résultat 2020
- Balances des comptes
- Tableau d'amortissements

L'ensemble des documents ci dessus mentionnés ont été mis à disposition des adhérents au fur et à mesure de leur disponibilité sur le Google Drive du club

Les comptes détaillés, ainsi que les pièces justificatives sont consultables par tous les adhérents, à leur demande, au siège de l'association.

## Contexte

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire liée au Covid 19, qui a fortement perturbé l'activité du club à partir de mi-mars 2020.

Cette situation a conduit les dirigeants du club à décider de :

- La mise en place de l'activité partielle dès le début du premier confinement jusqu'à fin juin 2020 et de la reconduire à partir d'octobre 2020.
- La restitution d'une partie de la cotisation 2019/2020, tout en faisant appel à la solidarité au travers du don.
- La sollicitation du Fonds de solidarité auquel avait accès notre club au titre du secteur protégé (S1) à partir du mois d'octobre date de la fermeture administrative de nos installations.
- Le report de certains investissements.

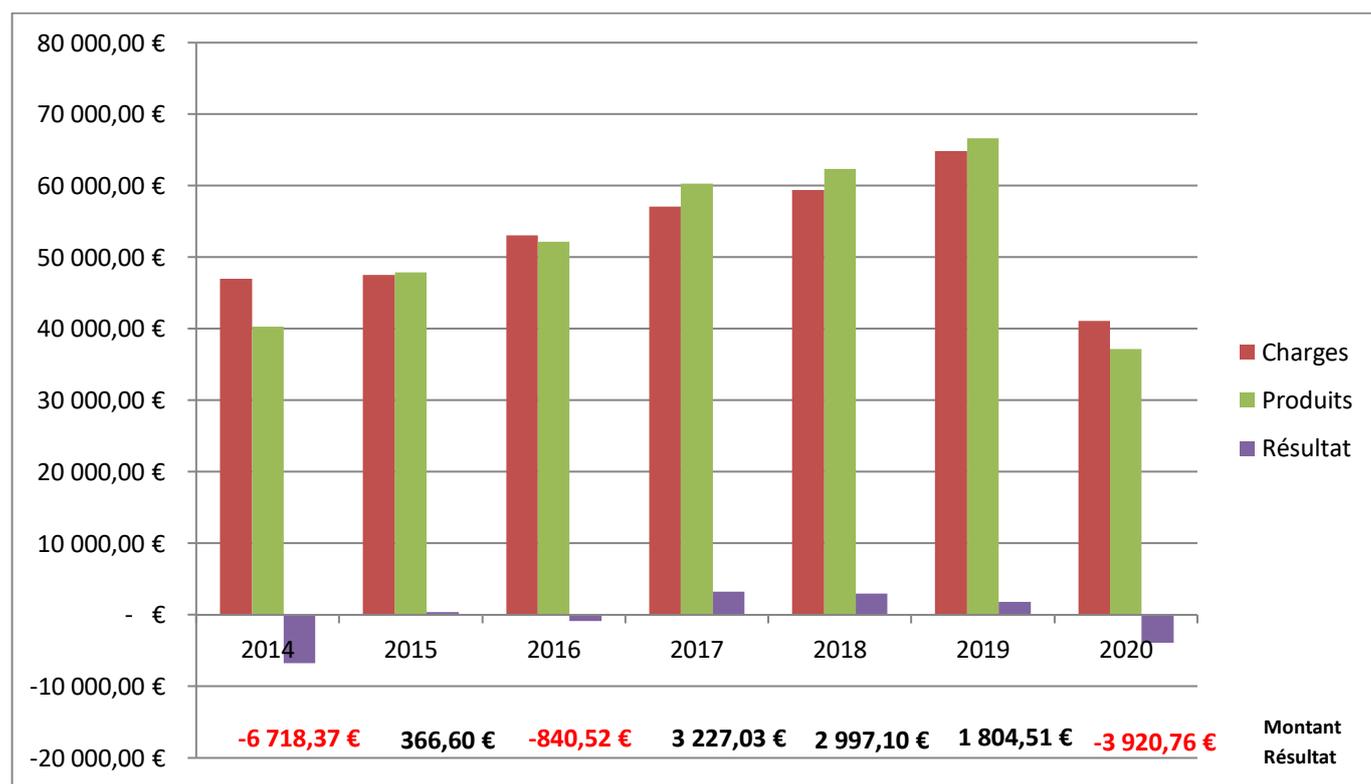
La crise sanitaire et le report des jeux olympiques ont entraîné la poursuite de l'érosion du nombre de nos licenciés (-16%) alors que nous pouvions espérer une augmentation due à l'effet JO.

Ces éléments ont un impact sur les comptes 2020, et rendent difficile le comparatif avec les exercices précédents.

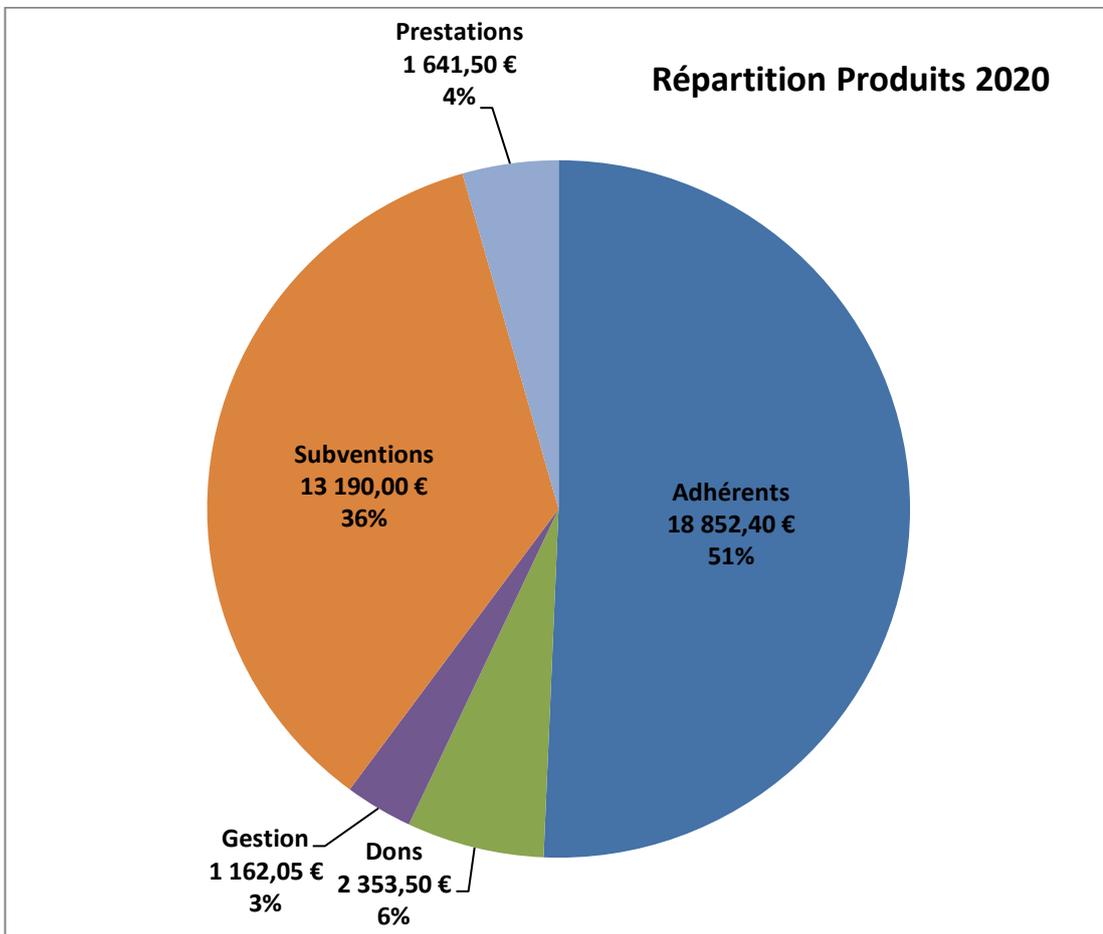
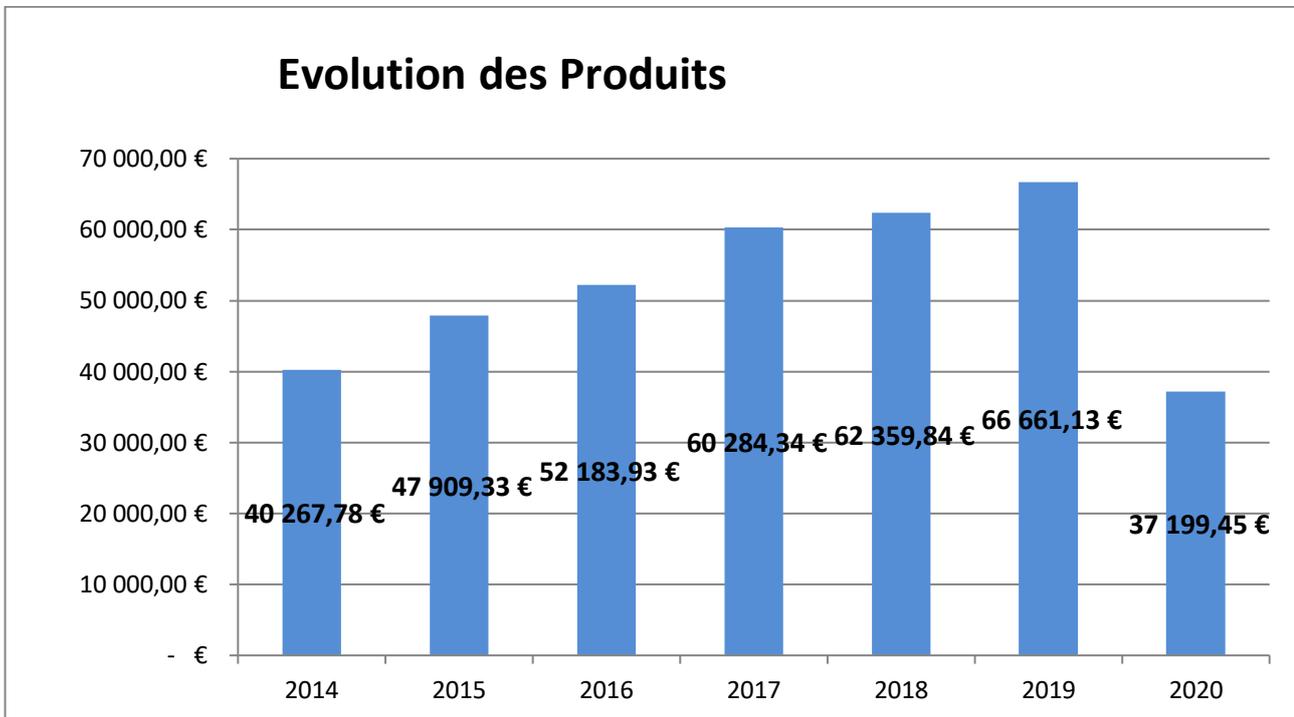
## Synthèse

Eléments	Montant exercice 2020	Montant exercice 2019	Montant exercice 2018
Total Produits	37.199,45 €	66.661,13 €	62.359,84 €
Total Charges	41.120,21 €	64.856,62 €	59.362,74 €
Résultat	<b>-3.920,76 €</b>	1.804,51 €	2.997,10 €
Trésorerie fin de période	23.792,72 €	40.161,14 €	32.900,34 €
Créances	18.479,85 €	816,26 €	1.337,15 €
Dettes	10.318,93 €	9.688,95 €	8.828,28 €
Stocks Coopérative	947,07 €	931,01 €	1.437,85 €

## Evolution des Produits, Charges et Résultats



## Produits



## A. Financements institutionnels

Organisme	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Mairie du Bouscat (*)	<b>7.517,00 €</b>	7.517,00 €	4.850,00 €	4.850,00 €	4.850,00 €	5.000,00 €	5.500,00 €
Département Gde	<b>1.323 ,00 €</b>	1.312,00 €	1.642,00 €	1.598,00 €	1.169,00 €	1.213,00 €	916,00 €
ASP Contrat Civique					700,00 €		
ASP Prime Embauche				304,77 €	152,39 €		
Fonds Solidarité Covid	<b>4.350,00 €</b>						
Totaux	<b>13.190,00 €</b>	8.829,00 €	6.492,00	6.752,77 €	6.871,36 €	6.409,67 €	6.416,00 €

(\*) L'augmentation de la subvention municipale, constatée depuis l'exercice 2019, est due à l'intégration d'une subvention pour compenser intégralement la facturation d'un loyer annuel de 2.667,00 € mise en place en 2019.

Cette subvention neutralisée, la subvention de fonctionnement est stable à hauteur de 4.850,00€.

Les variations de l'aide du Département de la Gironde sont dues au fait qu'elle est basée sur le nombre de jeunes de moins de 18 ans (11,00€ par jeunes) auquel s'ajoute 300,00 € au titre de l'emploi.

Le fonds de solidarité covid19 a été sollicité que pour le dernier trimestre 2020.

## B. Financements adhérents

- Comptabilisés sur l'exercice

Exercice	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Adhésions	400,00 €	1.680,00 €	1.644,00 €	1.812,00 €	1.761,00 €	1.232,00 €	1.200,00 €
Cotisations	8.776,90 €	26.409,40 €	29.962,20 €	25.478,40 €	21.364,00 €	16.161,50 €	13.155,50 €
Location Equipements	4.692,50 €	7.697,00 €	9.252,60 €	9.501,40 €	8.472,00 €	7627,00 €	6.972,50 €
Total	13.896,40 €	35.786,40 €	40.858,80 €	36.791,80 €	31.597,00 €	25.020,50 €	21.328,00 €

- Perçus sur la saison

Saison	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Adhésions	<b>1.308,00 €</b>	1.572,00 €	1.668,00 €	1.728,00 €	1.800,00 €	1.392,00 €
Cotisations	<b>22.251,00 €</b>	25.751,00 €	27.579,00 €	27.253,00 €	24.714,00 €	16.964,00 €
Location Equipements	<b>7.400,00 €</b>	7.568,00 €	8.407,00 €	8.469,00€	10.893,00 €	7.549,00 €
Totaux	<b>30.959,00 €</b>	34.891,00 e	37.654,00 €	37.450,00 €	37.407,00 €	25.905,00 €

Le poids de la participation financière des adhérents dans le total des recettes de l'association traduit une bonne indépendance de l'association en termes de financement de son activité.

Compte tenu de la crise sanitaire, le comité directeur a décidé pour cette saison 2020/2021 de figer les cotisations au montant validé pour la saison 2019/2020 par l'AG du 15 juin 2019.

Le nombre d'adhérents a enregistré une baisse, passant de 128 à 108 licenciés (-16%)

La modification de la pyramide des âges de nos adhérents d'une saison sur l'autre peut entraîner des variations significatives au niveau des cotisations (Montant différencié selon les catégories)

Pour rappel, en termes de gestion, l'objectif d'affectation des différents composants de la cotisation est le suivant :

- Locations : Financement des amortissements des équipements mis à disposition des adhérents.
- Cotisations : Financement du coût de l'encadrement.
- Adhésions : Affectation aux frais généraux de fonctionnement de l'association.

L'importante variation sur les montant comptabilisés en 2020 par rapport aux exercices précédents et la conséquence de :

- La décision de restituer à nos adhérents une partie de la cotisation 2019/2020 (10 K€).
- Le changement de méthode d'enregistrement de ces produits mentionné a début de ce rapport.
- La baisse du nombre des adhérents.

#### Capacité financement emplois

Saison	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Cotisations	22.251,00	25.751,00 €	27.579,00 €	27.253,00 €	24.714,00 €	16.964,00 €
Nb Licenciés hors Salariés	108	132	139	145	151	116
« Rendement » / Licencié	206,03	195,09 €	198,41 €	187,95 €	162,34 €	146,24 €
Nb heures/salarié financé (*)	1113 h	1288 h	1379 h	1363 h	1225 h	848 h
ETP financé (**)	0,68	0,79	0,85	0,83	0,75	0,52

(\*) Base calcul sur coût horaire de 20,00 €

(\*\*) Nb heures salarié financé / (35h\*52semaines\*0,9impact CP)

Constat : le niveau de cotisations généré par les adhésions est insuffisant pour financer les 0,89 ETP en poste à ce jour au club.

Causes : nb de licenciés inférieur au « seuil d'équilibre » qui se situe entre 140 et 150.

Correctifs possibles : Nb d'adhérents et/ou montant des cotisations

### **C. Autres recettes**

#### Manifestations

Aucunes recettes générées cette année compte tenue de l'annulation de toutes nos organisations habituelles

#### Prestations

Ces recettes (Cpte 708000) correspondent à des prestations faites par le club (Scolaires, Centre de loisirs, Entreprises etc.) et des interventions de formation faites pour le compte du CDOS par un de nos dirigeants.

#### Dons

L'origine des dons sont :

- Dons régulier pour une somme de 380,00 € par 2 adhérents
- Abandon restitution cotisations 2019/2020 pour un montant de 1973.50 € par 23 adhérents.

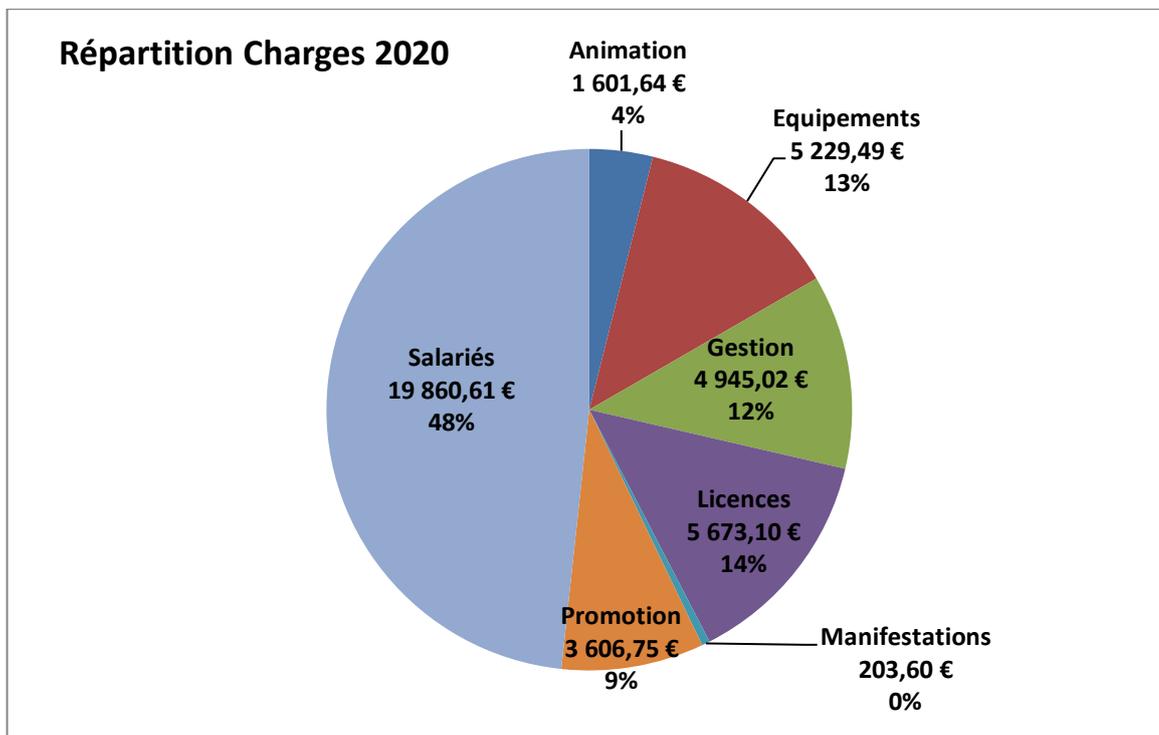
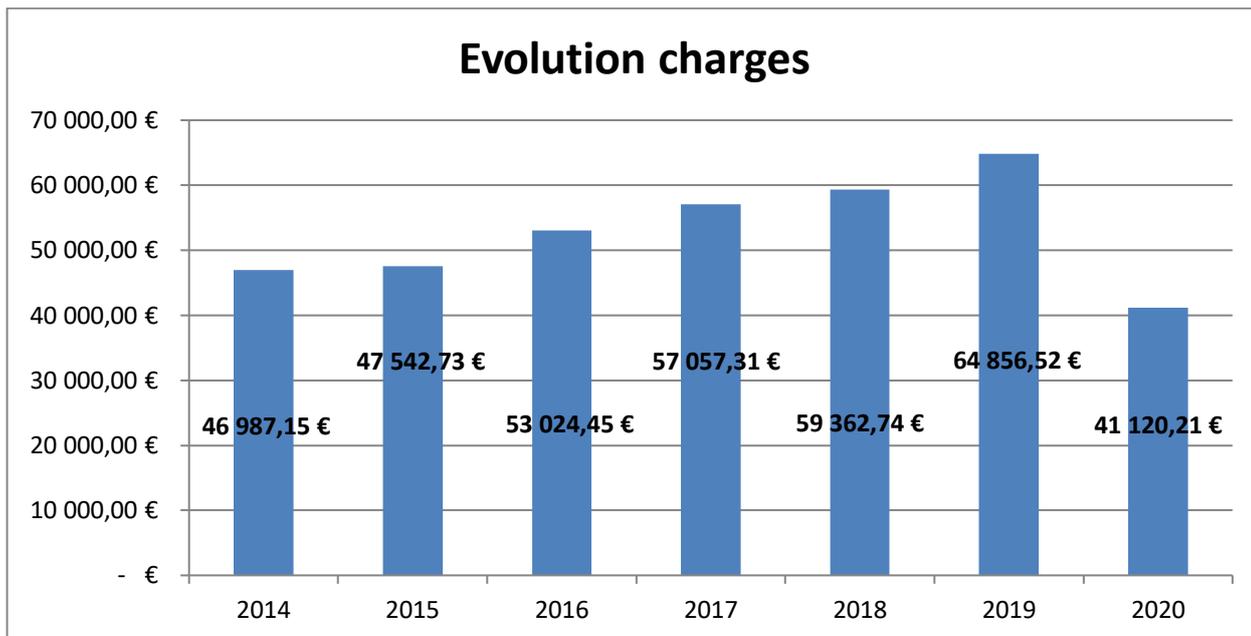
#### Mise à disposition de personnel

Les enseignants sont emmenés à intervenir en qualité de formateurs pour l'IFFE et le CRENA ou pour des actions de promotion pour le compte du Comité Départemental. A ce titre le club facture le coût salarial de ces mises à disposition.

#### Intérêts livret association

L'évolution de ce poste, peu significatif, est liée au niveau du solde de trésorerie et donc sur la durée potentielle de placement sur le livret association rémunéré au taux net de 0,75% /an.

## Charges



### A. Frais de Personnel :

#### Evolution masse salariale

Année	2020	2019	2018	2017
Salaires et Charges	19.734,57 €	31.063,42 €	29.806,43 €	23.245,53 €
Nb heures rémunérées	913	1464	1383	1194
Nb heures chômées	440			
Poids/Charges totales	47,99 %	47,98 % (*)	50,21 %	40,74 %
Poids/charges loyer neutralisées	51,32 %	50,05 %	50,21 %	40,74 %

La masse salariale inclue :

- Le salaire de base calculé sur le volume d'heures annuel déterminé en début de saison par avenant au CDI initial et lissé sur 12 mois (septembre à août).
- Des heures complémentaires pour missions spécifiques.
- Une prime d'ancienneté définie par la CCN du sport.
- Une indemnité compensatrice de congés payés de 10 %
- Une prime annuelle sur le taux de renouvellement de nos adhérents.

A noter qu'un de nos salariés a opté pour le régime du forfait sportif, permettant le calcul de certaines cotisations sur une base forfaitaire inférieure au salaire réel, et de réaliser pour le club une économie non négligeable.

La forte baisse de la masse salariale 2020 est due à :

- La mise en place du chômage partiel ayant fait l'objet d'une prise en charge par l'état à hauteur de 4.840,26 €.
- Des exonérations exceptionnelles de cotisations Urssaf à hauteur de 1.588,41€.
- Exonérations de charges sur les indemnités de chômage partiel versées à nos salariés pour maintenir leur rémunération nette habituelle.

### Effectifs

A la fin de l'exercice l'effectif du club était de 2 salariés en CDI soit **0,82 « Equivalent Temps Plein »**.

### **B. Equipements :**

Ce poste est le plus important après les frais de personnels et représente un quart de nos charges annuelles.

Il comprend des :

Coûts d'entretien (cpte 615xxx)

Achats de petit matériel (cpte 60xxxx)

Charges d'amortissements (cpte 68xxxx)

C'est ce dernier poste qui représente l'essentiel de ces charges, il correspond au « lissage » d'investissements réalisés depuis septembre 2013 à hauteur de 54.445,11 €.

30 % de ces investissements concerne l'aménagement et l'équipement de la salle pris en charge par le club lors de sa mise à disposition pour la saison 2013/2014. Leur durée de vie sera supérieure à leur durée d'amortissement (entre 2 et 5 ans).

70% correspondent à l'achat des équipements individuels. Ces derniers sont soumis à une nécessité de renouvellement ou de réajustement aux besoins chaque année.

La baisse constatée sur l'exercice est due à la baisse des amortissements des investissements. Ce poste devrait à nouveau augmenter à compter de l'exercice 2022 compte tenu des nouveaux investissements engagés (Aménagement salle-budget 20 K€) et renouvellement d'une partie du stock vestimentaire (budget 12k€).

## **C. Autres Charges :**

### Licences

Il s'agit des licences sportives achetées auprès de la Fédération (assurance + fonctionnement fédéral). Leur coût est intégralement pris en charge par les adhérents (cpte 756200) à l'exception de la licence des enseignants qui est prise en charge par le club.

### Promotion

Ces charges (Cpte 620000 et 623600) correspondent à la campagne de promotion mise en place en 2013 et reconduite pour la 8<sup>ème</sup> année en 2020. Elles comprennent la fourniture de tracts et leur distribution sur les communes du Bouscat, Bruges et Bordeaux Nord par des prestataires.

### Charges de gestion

Elles représentent de 4% des charges, et concernent essentiellement :

- Les frais de téléphone et internet dont une partie fait l'objet d'une mutualisation avec le club de Tennis de Table à hauteur de 120,00€/an. Un changement de prestataire en janvier 2021 devrait nous permettre une économie de 50% sur ce poste (400€).
- Les fournitures de bureau
- Les frais bancaires (accès internet à la gestion des comptes – Commissions encaissements ANCV et CB).
- Les cotisations correspondant à l'adhésion du club aux différentes structures fédérales (FFE – Ligue - Comité Départemental) et à l'Omnisport (USB).
- Et depuis 2019, le loyer des installations sportives mises à la disposition du club, ce qui explique la forte évolution de ce poste sur l'exercice.

### Manifestations

Il s'agit des dépenses liées à l'organisation par le club d'évènements (Challenge Buhan - Championnats de Ligue) comprenant des :

- Achats buvettes.
- Récompenses.
- Indemnités d'arbitrage.

Celles-ci sont partiellement couvertes par des droits d'engagements perçus et des recettes des buvettes réalisées.

Aucunes charges n'ont été enregistrées sur ces postes, comme mentionné plus haut, aucunes manifestations n'ayant pu être organisées cette année.

## **Gestion de trésorerie**

Le club pour gérer ses disponibilités disposait au 31 décembre 2020 :

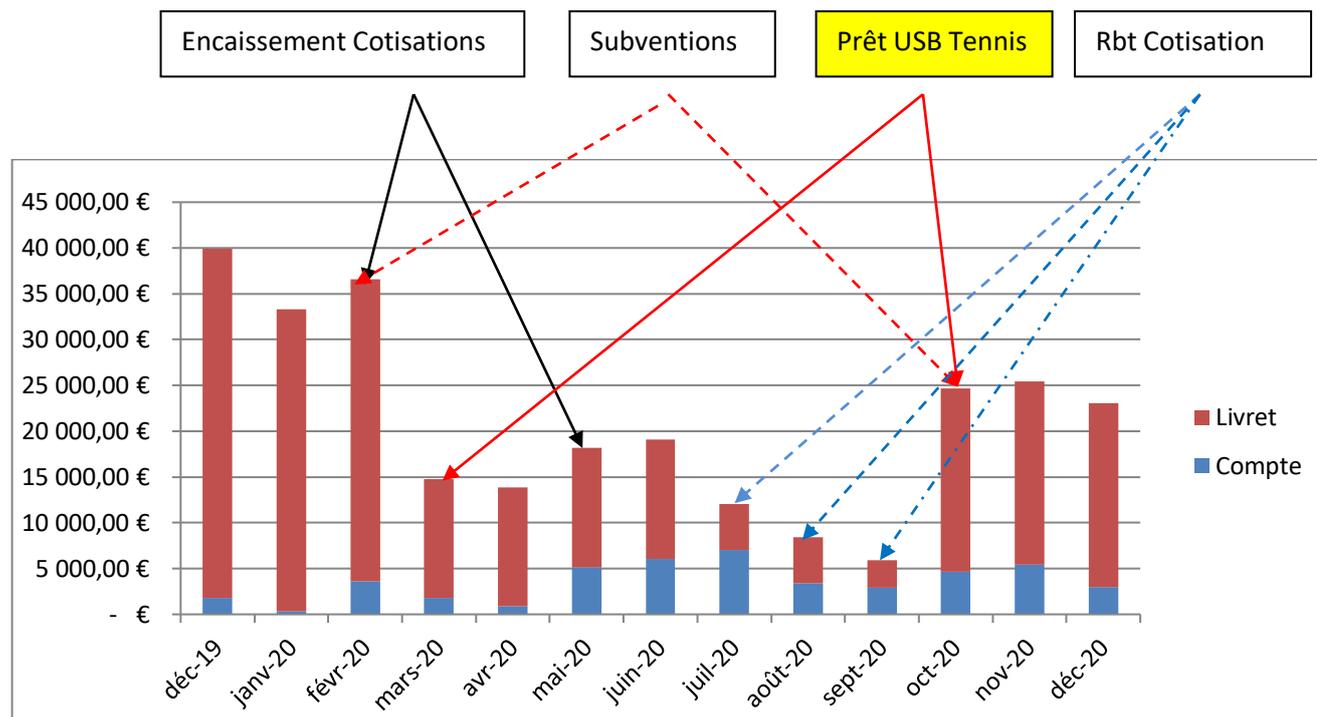
- Un compte courant ouvert auprès du Crédit Mutuel du Bouscat pour la somme de 3.001,90 €.
- Un livret associatif ouvert auprès du Crédit Mutuel du Bouscat pour la somme de 20.087,82 €.
- Une caisse pour la somme de 3,00 €.

La situation positive de la trésorerie du club permet en outre :

- Proposer à nos adhérents un encaissement échelonné des cotisations
- Reporter les premiers encaissements fin octobre.
- Faire face à toutes nos échéances sans report, voire à des dépenses ou investissements urgents sans retard.

**Cette année elle a permis au club de contribuer à nouveau à hauteur de 20.000,00 € à l'avance de trésorerie faite par l'USB omnisports au club de Tennis devant faire face à des difficultés de trésorerie.**

Evolution trésorerie de fin de mois en 2020



## Analyse financière

### A. Indicateurs financiers

Indicateurs financiers			
	2018	2019	2020
Fonds Propres	35 962	37 766	33 845
Fond de Roulement	26 847	32 219	32 900
Besoin en Fond de Roulement	-6 053	-7 942	9 107
Trésorerie Nette	32 900	40 161	23 793
Couverture des charges courantes	184 jours	198 jours	318 jours

Le taux de couverture des charges 2020 est surévalué compte tenu de la baisse exceptionnelle des charges enregistrée en 2020. Le taux reste au niveau de 200 jours pour un fonctionnement normal du club.

## B. Capacité d'autofinancement

Eléments	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Résultat exercice	-3920,76 €	1.804,51 €	2.997,10 €	3.227,03 €	-840,52 €	366,60 €
Amortissements	3902,01 €	6.128,45 €	6.891,74 €	11.262,80 €	8.316,18 €	7.790,86 €
Total	-18,75 €	7.932,96 €	9.888,84 €	14.489,83 €	7.475,66 €	8.157,46 €

Cet indicateur montre la capacité de l'association à faire face aux aléas de gestion, à financer le renouvellement des immobilisations et à mettre en œuvre de nouveaux projets

Cet exercice n'aura pas permis de dégager une capacité d'autofinancement.

## Affectation du résultat 2020

Le trésorier propose d'affecter le déficit d'exploitation 2020 s'élevant à la somme de 3.920,76 € au compte de report à nouveau qui s'établira à la somme de -1.521,98 €.

Compte tenu du fonds associatif apporté par l'USB section escrime lors de la création en mai 2012 à l'association USB escrime, d'une provision pour charges de 340,00 € et d'une subvention pour investissement non affectée au résultat de 700,00 €, les fonds propres s'élèveront à la somme de **34.885,48 €**.

## Informations financières saison 2020/2021

### A. Cotisations

Il est proposé à l'Assemblée Générale de maintenir les montants des cotisations au niveau de ceux de la saison 2020/2021 sous réserve d'éventuelles augmentations de la licence FFE.

Types \ Catégories	A1 (M5 M7)	C1 (M9)	D1 (M11 M13)	E1 (M15et +)	SL (Sabre Laser)	Dirigeant
Renouvellement (*)	294 €	357 €	372 €	387 €	300 €	60 €
Base (*)	324 €	392 €	406 €	426 €	330 €	60 €

Réduction de 30 € par adhérents d'une même famille

Supplément pour activité complémentaire : 50,00 €.

### B. Aide frais déplacement

Sous réserve d'accord du bureau, prise en charge sur la base de 0,15 € /km pour utilisation véhicule personnel ou 0,20 € en cas de covoiturage ou billet train base 2<sup>ème</sup> classe.

### C. Remboursement frais déplacement

Sous réserve d'accord du bureau, pris en charge pour les salariés ou membres du CD en mission sur la base de 0,35 €/km et frais annexes au réel.

#### D. Dépenses envisagées sur la saison 2020/2021

- Promotion

Renouvellement de la campagne promotionnelle initiée en septembre 2013, pour un budget de 4.000,00 €. Une demande de subvention 4000€ est en cours d'instruction dans le cadre du plan de relance fléché cette année par l'ANS.

- Equipements collectifs
  - Masque : 4.900,00 €
  - Textiles : 7.850,00 €

Pour lesquels une subvention du conseil départemental à hauteur de 3.814€ et une aide du CRENA à hauteur de 1600€ sont d'ores et déjà acquises (Achats à réaliser avant octobre 2021), financement représentant 42% de l'investissement.

- Installations salle d'armes

Aménagement structure rangement dans la salle d'armes Budget 22.000,00 €, pour lequel deux subventions exceptionnelles de la mairie du Bouscat sont acquises (700€ en 2020 et 700€ en 2021)

### **Perspectives exercice 2021.**

La saison 2020/2021 a fortement été perturbée pour cause de pandémie Covid 19.

Face à cette situation le club devra :

- Mettre son personnel en chômage partiel au moins pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021 et ainsi bénéficier d'une baisse de charges sociales et de la prise en charge par l'état d'une partie des indemnités de chômage.
- Maintenir l'appel au fonds de solidarité Covid19, mis en place pour compenser la perte de recette engendré par les conditions sanitaires imposées à la pratique sportive (fermeture administrative des installations sportives, interdiction de pratique pour certaines catégories, couvre-feu etc.).
- Procéder à une restitution d'une partie de la cotisation 2020/2021, comme en 2020, dont le montant sera déterminé en fonction de l'évolution de la situation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- Lancé un appel aux dons pour compenser le manque à gagner généré.

La tenue des Jeux Olympiques en août 2021 et le renouvellement de notre campagne promotionnelle de début de saison devraient nous permettre de retrouver un niveau de licenciés autour de 140 adhérents.

Ces éléments, nous permettent de tabler sur un exercice 2021 à l'équilibre, voire excédentaire en fonction de l'évolution des licenciés.

Par contre, compte tenu des investissements à engager sur le deuxième semestre 2021, un risque de tension est à prévoir sur la trésorerie, élément qui sera à surveiller particulièrement.

Fait au Bouscat, le 31 mai 2021.

**Compte de résultat du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 USB escrime**

Charges				Produits			
N° de compte	Intitulé du compte	2019	2020	N° de compte	Intitulé du compte	2019	2020
602100	Achats Récompenses	1 157,78 €	100,00 €	706000	Ventes Buvettes	1 217,00 €	- €
606000	Achats Buvettes	1 015,13 €	103,60 €	706100	Droits Engagements Compétitions	964,00 €	- €
606100	Achats alimentaires Club	434,75 €	253,82 €	706200	Licences FFE	7 599,70 €	4 959,00 €
606300	Achats Petits Equipements	620,46 €	167,89 €	707000	Ventes Coopérative Adhérents	3 582,50 €	441,10 €
606400	Fournitures administratives	314,40 €	188,40 €	708000	Prestations	605,21 €	1 341,50 €
606700	Achats Licences FFE	6 663,30 €	5 667,10 €	708300	Mise à Disposition Equipements	7 697,00 €	4 692,50 €
606800	Achats Fournitures Pédagogiques	1 433,71 €	1 347,82 €	708400	Mise à Disposition Personnel	1 290,00 €	300,00 €
606900	Vêtements Travail	382,50 €	- €	708800	Produits activités annexes	111,00 €	92,40 €
607000	Achats Copérative Adhérents	3 714,81 €	479,41 €	740000	Subvention Département Gironde	1 312,00 €	1 323,00 €
613200	Locations Salle Armes	2 667,00 €	2 667,00 €	741000	Subvention Municipale	7 517,00 €	7 517,00 €
615000	Entretiens et réparations	184,65 €	1 159,59 €	742000	Fonds Solidarité Civid 19	- €	4 350,00 €
620000	Prestations Exterieures	2 085,79 €	2 253,09 €	744000	Aides Fédérales	1 629,00 €	- €
622000	Indemnités arbitres	300,00 €	- €	744100	Aides USB Ominisports	300,00 €	- €
623600	Flyers Promotionnels	1 690,00 €	1 267,40 €	754000	Dons	4 030,00 €	2 353,50 €
625100	Voyages et déplacements	699,31 €	- €	756100	Adhésions Club	1 680,00 €	424,00 €
625700	Frais Réception et Représentation	1 374,18 €	- €	756200	Cotisations	26 409,40 €	8 776,90 €
626000	Frais Postaux et Téléphonique	903,32 €	882,36 €	758000	Produits divers gestion courante	120,00 €	120,00 €
627000	Services Bancaires	172,12 €	113,89 €	758500	Participations Activités Adhérents	405,00 €	- €
628100	Cotisations/Adhésions	552,00 €	526,00 €	760000	Intérêts Livret	144,06 €	87,82 €
631300	Part. employ. a form. prof. cont.	477,91 €	308,96 €	791000	Transferts de charges d'expl.	48,26 €	
641000	Rémunération du personnel	22 435,87 €	14 445,30 €	791200	Aides Covid 19 urssaf	- €	420,73
641300	Primes et Gratifications	1 270,00 €	1 280,00 €				
641400	Indemnités diverses	- €	808,89 €				
645100	Cotisations urssaf	4 096,81 €	2 608,89 €				
645110	Exonération Cotisations Urssaf	- €	- 1 588,41 €				
645200	Cotisations aux mutueles	293,76 €	273,35 €				
645300	Cotisations aux caisses retr.	1 424,73 €	921,07 €				
645400	Cotisations assedic	995,64 €	643,69 €				
645500	Cotisations Prévoyance	68,70 €	32,83 €				
647500	Medecine du travail, pharmacie	201,60 €	126,04 €				
648000	Autres charges de personnel	516,00 €	- €				
651000	Hébergement Site	50,69 €	86,26 €				
651100	Redevances Licences Logiciels	346,00 €	- €				
658000	Charges Diverses de Gestion	59,90 €	87,96 €				
658100	Droits Engagements Compétitions	94,00 €	6,00 €				
672000	Charges sur exercices anterieurs	31,35 €	- €				
681000	Dotations aux Amortissements	6 128,45 €	3 902,01 €				
<b>Total Charges</b>		<b>64 856,62 €</b>	<b>41 120,21 €</b>	<b>Total Produits</b>		<b>66 661,13 €</b>	<b>37 199,45 €</b>
<b>Excédent</b>		<b>1 804,51 €</b>	<b>- €</b>	<b>Déficit</b>		<b>- €</b>	<b>3 920,76 €</b>
<b>Total compte Résultat</b>		<b>66 661,13 €</b>	<b>41 120,21 €</b>	<b>Total compte Résultat</b>		<b>66 661,13 €</b>	<b>41 120,21 €</b>

### Bilan au 31 décembre 2020 USB Escrime

Actif	Brut	Amortissements	Net	31-déc.-19	Passif	Net	31-déc.-19
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>54 445,11 €</b>	<b>52 460,34 €</b>	<b>1 984,77 €</b>	<b>5 886,78 €</b>	<b>Fonds Propres</b>	<b>34 885,48 €</b>	<b>38 106,24 €</b>
Equipements Salle Armes	12 267,02 €	12 267,02 €	- €	- €	Fonds Associatif	35 367,46 €	35 367,46 €
Matériel Bureau Informatique	4 809,06 €	4 578,02 €	231,04 €	354,25 €	Report à Nouveau	2 398,78 €	594,27 €
Equipements Sportifs Individuels	30 645,28 €	28 891,54 €	1 753,74 €	5 194,40 €	Résultat Exercice	- 3 920,76 €	1 804,51 €
Armurerie	6 723,75 €	6 723,76 €	- 0,01 €	338,13 €	Subvention Equipement	700,00 €	- €
<b>Actif Circulant</b>	<b>19 426,92 €</b>	<b>- €</b>	<b>19 426,92 €</b>	<b>1 747,27 €</b>	Provisions Pour Charges	340,00 €	340,00 €
Fournisseurs Avances sur Cdes			- €	186,26 €	<b>Dettes</b>	<b>10 318,93 €</b>	<b>9 688,95 €</b>
Adhérents	12 720,00 €		12 720,00 €	180,00 €	Fonds Dédiés (Dons)		- €
USB Clubs	120,00 €		120,00 €	- €	Fournisseurs	66,25 €	1 669,81 €
Clients	516,50 €		516,50 €	450,00 €	Urssaf	2 695,37 €	2 721,00 €
Etat	5 123,35 €		5 123,35 €	- €	Adhérents	564,50 €	
Charges Comptabilisées d'avance	947,07 €		947,07 €	931,01 €	Personnel	- €	- €
<b>Disponibilités</b>	<b>23 792,72 €</b>	<b>- €</b>	<b>23 792,72 €</b>	<b>39 961,14 €</b>	Afdas/Uniformation	- €	477,91 €
Compte Courant	3 001,90 €		3 001,90 €	1 815,08 €	Compte Courant Comité Directeur	1 597,75 €	2 007,63 €
Livret Association	20 087,82 €		20 087,82 €	38 144,06 €	Fédération Escrime	455,60 €	2 632,60 €
Chèques ANCV à encaisser	700,00 €		700,00 €	- €	Charges à Payer	4 939,46 €	180,00 €
Caisse	3,00 €		3,00 €	2,00 €			
<b>Total Actif</b>	<b>97 664,75 €</b>	<b>52 460,34 €</b>	<b>45 204,41 €</b>	<b>47 595,19 €</b>	<b>Total Passif</b>	<b>45 204,41 €</b>	<b>47 795,19 €</b>